

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Décision du 20 mars 2006 portant désignation des membres de la Commission nationale pour la formation professionnelle

NOR : *EQU0610037S*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
Vu la décision du 16 février 1984 modifiée portant création d'une commission pour la formation professionnelle ;
Sur proposition de la directrice générale du personnel et de l'administration,
Décide :

Article 1^{er}

Les représentants de l'administration suivants siègent à la Commission nationale pour la formation professionnelle :
Présidente de la Commission nationale pour la formation professionnelle : Mme Jacquot-Guimbal (Hélène), directrice générale du personnel et de l'administration, ou son représentant.

Au titre de l'administration centrale

Membres titulaires

M. Gandil (Patrick), secrétaire général, ou son représentant ;
M. Lecomte (Alain), directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, ou son représentant ;
M. Parise (Patrice), directeur général des routes, ou son représentant ;
M. Raulin (Patrice), directeur général de la mer et des transports, ou son représentant ;
M. Heitz (Rémy), délégué interministériel et directeur de la sécurité et de la circulation routières, ou son représentant ;
M. Meary (Bertrand), président de la première section du conseil général des ponts et chaussées, ou son représentant.

Membres suppléants

M. Pierret (Frédéric), directeur du tourisme, ou son représentant ;
M. Leblanc (Gilles), haut fonctionnaire de défense, ou son représentant ;
Mme Bacot (Marie-Anne), chef du service navigation de la Seine, ou son représentant ;
M. Perdrizet (François), directeur de la recherche et de l'animation scientifique et technique, ou son représentant ;
M. Le Bolloc'h (Michel), directeur de l'Etablissement national des invalides de la marine, ou son représentant ;
M. Wachenheim (Michel), directeur général de l'aviation civile, ou son représentant.

***Au titre des conseils de perfectionnement
auprès des centres interrégionaux de formation professionnelle***

Membre titulaire

M. Hamon (Jean-Yves), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP de Nantes.

Membre suppléant

M. Durand (Jean-Louis), président du conseil de perfectionnement auprès du CIFP d'Aix-en-Provence.

Au titre des chefs de services déconcentrés

Membres titulaires

M. Crocherie (André), directeur régional de l'équipement de Midi-Pyrénées ;
M. Rivière (Delphin), directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud.

Membres suppléants

M. Suche (Jean-Michel), directeur régional des affaires maritimes de Basse-Normandie ;
Mme Pinaud (Monique), directrice départementale de l'équipement du Cantal.

Au titre des secrétaires généraux de services déconcentrés

Membres titulaires

Mme Lannuzel (Isabelle), secrétaire générale de la DDE de l'Eure ;
M. Damour (Frédéric), secrétaire général de la DDE de l'Aveyron.

Membres suppléants

M. Gavalda (Yves), secrétaire général de la DRE Midi-Pyrénées - DDE Haute-Garonne ;
M. Monet (Jean-Louis), secrétaire général de la DDE du Rhône.

Au titre des responsables de formation de services déconcentrés

Membres titulaires

Mme Roubin (Martine), responsable de formation de la DDE du Val-d'Oise ;
Mme Dejean (Marie), chef de projet au CIFP de Mâcon.

Membres suppléants

M. Cornali (Yves), responsable de formation de la DDE de la Manche ;
Mme Hinsinger (Anny), responsable de formation de la DRE Lorraine - DDE Moselle.

Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle

Membre titulaire

Mme Begon (Hélène), directrice du CIFP de Tours.

Membre suppléant

M. Havas (Olivier), directeur du CIFP de Nantes.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la Commission nationale pour la formation professionnelle.

Organisation CGT

Membres titulaires

M. Rech (Jean-Marie) ;
M. Beurtheret (Jean-Pierre) ;
M. Ratier (Michel) ;
M. Callay (Gilles) ;
Mme Julien (Patricia) ;
M. Hummel (Bruno) ;
M. Brochard (Gilles) ;
Mme Tatot (Fabienne).

Membres suppléants

M. Fiorot (Nivano) ;
M. Garet (Jean-Jacques) ;
M. Detournay (Bertrand) ;
M. Ghione (Jérôme) ;
M. Lassauzay (Didier) ;
M. Marchand (Patrice) ;
M. Didot (Jean-Marie) ;
M. Mescoff (Michel).

Organisation CGT-FO

Membres titulaires

M. Hamon (Yann) ;
M. Leverbe (Didier) ;
Mme Calvo (Sylvie) ;
M. Pavageau (Pascal).

Membres suppléants

Mme Balza (Jacqueline) ;
M. Vasselín (Jean-Paul) ;

M. Grimaud (Serge) ;
M. Harvier (Jacky).

Organisation CFDT

Membres titulaires

Mme Cariozzi (Annie) ;
Mme Cassetto (Nicole) ;
M. Dat (Louis).

Membres suppléants

M. Cassetto (Jean-Luc) ;
Mme Doutrelong (Régine) ;
M. Michel (Bernard).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 20 mars 2006.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale
du personnel et de
l'administration,*

H. Jacquot-Guimbal